

**Annexe à l'offre de calcul du rendement**

# Epargne à long terme

## Numéro d'offre 202339753-I

Le présent document est une annexe à l'offre 202339753-I. Dans cette offre, vous trouverez trois projections de rendement différentes : une estimation prudente, une neutre et une optimiste. Le présent document est basé sur le scénario neutre. Ces projections sont seulement des exemples basés sur des suppositions théoriques, dont aucun accord contractuel ne peut être dérivé. Elles n'offrent aucune garantie en matière de rendement.

Le calcul du rendement s'effectue sur la base de la législation fiscale en vigueur en date du 31/01/2023 et dans l'hypothèse où les revenus imposables du preneur d'assurance sont suffisamment élevés pour qu'il puisse bénéficier pleinement de l'avantage fiscal sur la prime.

### Données contractuelles

Date de début :	01/07/2023
Date terme :	01/12/2047
Prime annuelle :	2.350,00 EUR
Répartition des primes :	40,00 % de la prime sont investis dans Europe Sustainable Fund. 40,00 % de la prime sont investis dans Global Sustainable Equities ETF. 20,00 % de la prime sont investis dans Balanced Fund.
Frais d'entrée :	2,00 %

### Capital à la date de fin

Réserve d'épargne branche 23		107.654,77 EUR
Effet du prélèvement anticipatif <sup>(2)</sup>	-	15.038,30 EUR
<b>Capital net Epargne à long terme (A)</b>		<b>92.616,47 EUR</b>

## Contribution

Prime annuelle		2.350,00 EUR
Réduction fiscale (32,10 %) <sup>(7)</sup>	-	754,35 EUR
Contribution annuelle nette		1.595,65 EUR
Nombre de contributions annuelles	x	24,42
<b>Contribution totale nette (B)</b>		<b>38.965,77 EUR</b>

## Rendement

<b>Produit (A) – (B)</b>		<b>53.650,70 EUR</b>
<b>Rendement annuel</b>		<b>6,20 %</b>

## Explications

(2) Le prélèvement anticipatif est retenu par l'assureur dans l'année où l'assuré fête son 60e anniversaire. Le prélèvement s'élève à : 10,00 %.

(7) Le taux de la réduction d'impôt s'élève à 30,00 %. Ce pourcentage doit encore être majoré de la taxe communale, estimée à 7,00 %. Le pourcentage total de l'avantage fiscal s'élève par conséquent à 32,10 %.